



Le pluralisme n'a pas de prix

Après la disparition, il y a sept ans, du quotidien *France Soir*, nous venons d'apprendre que c'est aujourd'hui l'existence du journal *l'Humanité* — âgé de 115 ans — qui est menacée. Il vient d'être placé sous la protection du tribunal de commerce de Bobigny.

Son avenir se jouera lors de l'audience du mercredi 30 janvier où les dirigeants y plaideront la continuité de son exploitation. Nous ne pouvons concevoir qu'il en soit autrement, car la disparition de ce journal porterait un nouveau coup au pluralisme ; et nous ne pourrions nous y résoudre une fois de plus.

Ce journal occupe une place singulière dans le paysage médiatique en étant l'un des derniers quotidiens nationaux à ne pas être possédés par un grand groupe capitalistique.

La presse n'est pas une marchandise comme les autres mais un bien culturel inestimable pour éclairer et enrichir le débat nécessaire à la vie démocratique.

Il est important de le dire et de le répéter au moment même où le gouvernement souhaite entamer la modification de la loi Bichet qui garantit l'impartialité et la solidarité entre les titres dans la distribution de la presse depuis la sortie de la guerre.

Les décisions prises concernant la presse ne peuvent l'être sous le seul prisme de la rentabilité économique sous peine de ne voir s'imposer qu'un seul courant d'idées porté par les forces de l'argent seules à posséder les moyens d'exister dans un tel modèle.

La tendance à la concentration des médias dans des groupes de presse possédés par des multimilliardaires est un recul démocratique majeur. Le fait que la publicité soit un élément central dans la vie des journaux est aussi néfaste à leur indépendance.

Il faut un changement d'approche de l'État et de tous les acteurs de la profession concernant la presse papier sous peine de voir disparaître rapidement une véritable pluralité parmi ses titres.

Le 5 février est une grande journée de mobilisation, à l'appel de notre confédération. Et notre syndicat y prendra toute sa place afin d'y faire entendre nos revendications.

Le SGLCE entend aussi défendre le pluralisme de la presse et sollicite d'ores et déjà les éditeurs pour qu'ils fassent de même en éditant leurs titres datés du 5 février sans aucune publicité pour interpeller les citoyens et les pouvoirs publics sur cette question d'importance démocratique majeure.

Une conférence de presse est organisée à la Maison du Livre, sise 94 boulevard Auguste Blanqui, Paris 13^e (métro Glacière), le lundi 4 février, à 10 heures (3^e étage).

Paris, le 29 janvier 2019